

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/646

24 mars 2006

(06-1338)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais/
français/
espagnol

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE L'OIE DESTINÉ À LA 35^{ème} RÉUNION DU COMITÉ SPS DE L'OMC

Communication de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

La communication ci-après, reçue le 23 mars 2006, est distribuée à la demande de l'OIE.

Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE

1. La Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres de l'OIE s'est réunie du 6 au 10 mars 2006 au siège de l'OIE pour examiner les commentaires des pays membres concernant les propositions faites lors de sa réunion de septembre 2005, ainsi que les travaux accomplis par différents groupes *ad hoc* de l'OIE (sur l'encéphalopathie spongiforme bovine [ESB], la grippe équine et l'identification ainsi que la traçabilité des animaux) et par le Groupe de travail sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale pendant la phase de production.
2. Les principaux sujets présentés pour adoption lors de la Session générale du Comité international de l'OIE, qui se tiendra en mai 2006, sont les suivants: l'évaluation des services vétérinaires, le zonage et la compartimentation, les critères d'inscription de maladies à des fins de notification, la fièvre aphteuse, la fièvre catarrhale du mouton, l'ESB (chapitre sur l'ESB et annexe sur la surveillance de la maladie), la peste porcine classique, l'influenza aviaire (chapitre sur l'influenza aviaire, annexe sur la surveillance de la maladie et lignes directrices récemment élaborées pour l'inactivation du virus), l'identification et la traçabilité des animaux ainsi que les maladies des équidés.
3. Le rapport de la Commission du Code terrestre peut être consulté sur <http://www.oie.int>.

Code sanitaire pour les animaux aquatiques de l'OIE

4. La Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques de l'OIE s'est réunie du 13 au 17 mars 2006 au siège de l'OIE pour examiner les commentaires des pays membres et les travaux accomplis par différents groupes *ad hoc* de l'OIE. La Commission des animaux aquatiques a proposé de soumettre au Comité international de l'OIE lors de la Session générale de mai 2006 les chapitres qui avaient été mis à jour afin d'optimiser l'harmonisation entre les chapitres consacrés aux maladies des poissons, des mollusques et des crustacés. Les maladies des animaux aquatiques inscrites sur la liste de l'OIE ont également été passées en revue et une version mise à jour est proposée aux pays membres de l'OIE. Les autres sujets discutés étaient le *Manuel des tests de diagnostic pour les animaux aquatiques* de l'OIE, les laboratoires de référence de l'OIE, le nouveau système de notification des maladies de l'OIE et la conférence mondiale de l'OIE sur la santé des animaux aquatiques qui se tiendra en Norvège en octobre 2006.

./.

5. Le rapport de la Commission des animaux aquatiques peut être consulté sur <http://www.oie.int>.

Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres de l'OIE (Manuel terrestre)

6. Une nouvelle édition du *Manuel terrestre* est produite tous les quatre ans. Certains chapitres importants sont remis à jour entre deux éditions, les textes actualisés étant ajoutés chaque année à la version Web du *Manuel terrestre* après adoption par le Comité international de l'OIE. La Commission des normes biologiques de l'OIE a proposé les chapitres suivants en vue de leur adoption en mai 2006: Les principes de validation des épreuves diagnostiques pour les maladies infectieuses (pour mettre le chapitre en harmonie avec le modèle de validation de l'OIE); les procédés de production des vaccins à usage vétérinaire; enfin, la fièvre aphteuse (une section consacrée aux tests de correspondance des vaccins a été ajoutée avec des informations à jour sur la fabrication des vaccins ainsi que des précisions sur l'utilisation de certaines épreuves).

Manuel des tests de diagnostic pour les animaux aquatiques de l'OIE (Manuel aquatique)

7. En mai 2006, la cinquième édition du *Manuel aquatique* sera présentée pour adoption. Des chapitres mis à jour pour toutes les maladies inscrites sur la liste de l'OIE seront intégrés dans la cinquième édition. Pour les maladies qui ne sont plus inscrites, la version 2003 du chapitre correspondant sera reproduite.
